

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

1 150 \$ en bourses

**Le 16 octobre : date limite pour déposer vos photos au
concours-photos Promutuel Haut St-Laurent 2014**

(Beauharnois – Le 31 juillet 2014) La MRC de Beauharnois-Salaberry rappelle aux amateurs de photographie qu'ils ont jusqu'au 16 octobre prochain pour déposer leurs clichés dans le cadre de l'édition 2014 de son concours-photos Promutuel Haut St-Laurent.

Pas moins de 1 150 \$ en bourses sont attribués en fonction des deux thèmes officiels, soit « Paysage urbain » et « Paysage rural ».

- Admissibilité -

Le concours-photos de la MRC, organisé en partenariat avec son commanditaire officiel qu'est l'entreprise Promutuel Haut St-Laurent, est ouvert à tous les photographes résidant dans la province de Québec. Les clichés doivent être captés sur le territoire de la MRC, leur authenticité (le fait que l'on puisse reconnaître aisément un lieu spécifique du territoire) se révélant un critère très important dans l'évaluation des photos. La MRC encourage également fortement les jeunes de 17 ans et moins à participer à la catégorie « Jeunesse ».

- Date limite du concours : 16 octobre -

Les participants ont jusqu'à 16 h 30, le jeudi 16 octobre prochain, pour apporter directement leurs photos au siège social de la MRC (2, rue Ellice à Beauharnois). Si le tout est expédié par la poste, cette date limite du 16 octobre est toujours applicable, le sceau de la poste en faisant foi.

Afin de connaître en détails les exigences techniques et réglementaires liées au concours, on vous invite à consulter le site Internet de la MRC au www.mrc-beauharnois-salaberry.com ou encore à consulter la brochure explicative déposée auprès des hôtels de ville et des écoles de la MRC.

- Dévoilement des gagnants -

Une fois les photos évaluées selon une série de critères par un jury formé de membres du Conseil de la Culture de la MRC et de professionnels du milieu de la photo, le nom des récipiendaires sera dévoilé et les photos primées seront exposées le 4 décembre 2014 à 17 h à la salle du conseil Kilgour du siège social de la MRC (2, rue Ellice à Beauharnois).

Il sera également possible pour le public d'apprécier l'ensemble des photos déposées dans le cadre du concours en allant voter, entre le 31 octobre et le 16 novembre 2014, pour la photo « coup de cœur » directement sur le site Internet de la MRC. L'auteur du cliché qui récoltera le plus de votes se méritera alors le « Prix du Public ».

À noter en terminant que la MRC tiendra une exposition itinérante des photos participantes dans différentes salles d'exposition et endroits publics de la région entre les mois de janvier et mai 2015.

Bonne chance à toutes et à tous !

MRC de Beauharnois-Salaberry

- 30 -

**Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél: 450.225.0870 (poste 226)
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com**